SUIO-IP UBS VANNES

Service universitaire d'information, d''orientation et d'insertion professionnelle de l'université de Bretagne sud, site de Vannes-Tohannic

Lieu d'information

Réf. : 01283L — Mise à jour : 2 octobre 2020

Coordonnées

Adresse

Rue André Lwoff
Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur
56000 Vannes

Tél. : 02 97 01 27 00
Email : suioip@univ-ubs.fr
Site : http://www.univ-ubs.fr/suioip

Missions

Les Services universitaires d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) s'adressent aux lycéen·ne·s, étudiant·e·s, apprenti·e·de l'enseignement supérieur ainsi qu'au salarié·e·s en reprise d'études. Ils ont pour mission de :

Accueillir, informer et aider à l'orientation des publics.
Proposer différents outils d'aide à la construction d'un cursus de formation, de projet professionnels.
Organiser des journées portes ouvertes, participer aux salons d'information en orientation et intervenir dans les lycées.

Service personnalisé et gratuit

Horaires d'accueil

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h à 17h Fermeture le mercredi matin et vendredi après-midi

Réseaux

Bretagne Orientation - Accueil personnalisé individualisé (API)

L'accueil personnalisé individualisé (API) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil sur l'orientation, la formation, l'emploi ... Il est proposé dans le cadre de Bretagne Orientation, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne.

Service public d'information et d'aide à l'orientation

Mis en place par le Région avec ses partenaires, le Service public d'information et d'aide à l'orientation Bretagne Orientation est accessible à tous les publics, sur l'ensemble du territoire breton. Il propose un premier niveau de service renforcé à travers l'Accueil personnalisé et individualisé (API), qui s'articule avec une offre de conseils spécifiques (orientation, création d'entreprise, conseil en évolution professionnelle...). Bretagne Orientation s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs apportant des expertises complémentaires.

Source : GREF Bretagne #01283L